Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

RENOUVELLEMENT DU PARC D'AUTOBUS : L'ATUQ SALUE LES AVANCÉES ET SOULIGNE LA NÉCESSITÉ DE POURSUIVRE LE TRAVAIL

Des orientations qui offrent une progression concrète pour les sociétés de transport et les usagers partout au Québec

Montréal, le 9 février 2026 – L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) salue l'annonce faite aujourd'hui par le ministre des Transports et de la Mobilité durable, Jonatan Julien, dans le cadre du déjeuner-bénéfice de Trajectoire Québec, portant sur une nouvelle approche stratégique et paramétrique pour l'approvisionnement des autobus. Cette annonce marque un tournant important pour l'industrie, notamment par l'ajustement des cibles d'électrification et par la réintroduction du financement des autobus hybrides comme solution de transition, deux éléments que l'ATUQ porte activement depuis plusieurs années.

Accueil favorable de la réintroduction graduelle des autobus hybrides subventionnés à compter de 2028

L'ATUQ accueille favorablement la réintroduction graduelle du financement des autobus hybrides, qui redonne de la flexibilité aux sociétés de transport et leur permet d'assurer la continuité du service pendant que l'électrification progresse.

« Nous saluons la volonté du ministre de travailler étroitement avec notre industrie et d'ancrer les décisions gouvernementales dans les réalités opérationnelles du terrain. Cette ouverture est essentielle pour assurer la continuité des services, protéger les actifs publics et répondre concrètement aux besoins des citoyennes et citoyens », a déclaré Edmond Leclerc, président du conseil d'administration de l'ATUQ.

Importance de maintenir un rythme d'électrification réaliste, adapté aux capacités financières, opérationnelles et technologiques du réseau

En avril 2025, l'ATUQ sonnait l'alarme aux côtés des présidents des sociétés de transport, appelant le gouvernement à revoir sa stratégie d'électrification afin de préserver la qualité et la fiabilité des services offerts à la population. À ce moment, l'Association soulignait déjà l'écart entre les objectifs fixés et la capacité réelle de déploiement, notamment en raison des enjeux de financement gouvernemental du chantier d'électrification. L'ATUQ rappelait également l'importance de maintenir une flexibilité dans les modes de propulsion afin d'éviter le vieillissement accéléré du parc d'autobus et les ruptures de service.

En décembre 2025, l'ATUQ et le ministre Julien avaient également tenu une rencontre de travail permettant de partager un diagnostic commun sur les défis du transport collectif et sur la trajectoire d'électrification, convenant de la nécessité d'agir et d'établir une séquence d'actions concrètes. L'annonce d'aujourd'hui constitue une avancée significative dans cette démarche en reconnaissant que, bien que les sociétés de transport soient pleinement engagées dans la transition énergétique, le rythme d'électrification doit demeurer compatible avec les capacités

financières de l'ensemble de l'ensemble des partenaires, ainsi qu'avec les réalités opérationnelles et technologiques des réseaux.

« Sur le plan technique et financier, cette nouvelle approche offre enfin la souplesse nécessaire pour permettre aux sociétés prêtes à aller de l'avant avec l'électrique de poursuivre leur trajectoire, tout en donnant aux autres une solution réaliste pour renouveler leur parc. Les autobus hybrides représentent une option immédiatement déployable, moins coûteuse et compatible avec une électrification progressive et responsable », a ajouté Harout Chitilian, directeur général de l'ATUQ.

Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires et d'importants besoins en infrastructures et en renouvellement du parc d'autobus, cette flexibilité permettra de maintenir l'offre de service, de limiter la pression financière à court et moyen terme sur le gouvernement, les villes et les sociétés de transport, et d'assurer une transition énergétique cohérente avec les capacités réelles des sociétés de transport. Ces ajustements sont avant tout bénéfiques pour les usagers, en contribuant à préserver des services fiables, accessibles et sécuritaires, tout en soutenant une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Engagement à poursuivre le travail de collaboration entre le gouvernement, les sociétés de transport et l'ensemble des partenaires du milieu

Le ministre Jonatan Julien a réitéré sa volonté de poursuivre le travail de collaboration avec l'industrie afin d'assurer la mise en œuvre efficace de cette nouvelle approche. L'ATUQ sera au rendez-vous et poursuivra activement sa collaboration avec le ministère pour préciser les modalités d'application et s'assurer que ces orientations se traduisent rapidement par des résultats tangibles pour les sociétés de transport en commun et pour la population québécoise.

À propos de l'ATUQ

L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) représente les 10 sociétés de transport en commun de la province. Collectivement, les membres de l'ATUQ desservent les plus grandes villes du Québec : Montréal et ses couronnes nord et sud, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Cela représente plus de 60 % de la population québécoise et 400 millions de déplacements en transport en commun chaque année. Leur présence s'étend à travers la province, et leur contribution au développement durable est significative, tant sur le plan social, économique qu'environnemental.

- 30 -

Source :
Claudia Richer
Chargée de communications ATUQ
438-777-7398